

## ATRÉBATIO

# Chaque année, environ 18 000 repas sont livrés à domicile par l'ADNS

L'Association de développement des nouveaux services aux personnes âgées (ADNS) va fêter ses dix ans d'existence l'an prochain. Soutenue par la com de com de l'Atrébatie, elle assure sur le territoire le portage de repas, principalement aux personnes âgées.

PAR DAVID DERIEUX

saintpol@lavoixdunord.fr

Créée en 2002, l'ADNS poursuit chaque jour sa mission de livrer leurs repas aux personnes qui en émettent la demande. Principalement des personnes âgées, par vocation, mais aussi d'autres demandeurs dans certains cas. « On peut proposer ce service aux personnes qui sortent d'une hospitalisation, ou dans d'autres situations, pour faciliter la vie des gens », explique le maire de Frévin-Capelle Philippe Carton, président de l'ADNS depuis sa création.

### Aide financière possible

C'est ainsi que 17 à 18 000 repas sont apportés à domicile chaque année. « Ce service peut être assuré de manière régulière, mais aussi ponctuelle », poursuit le président. Une souplesse avantageuse, qui répond à des besoins divers. Parmi les autres atouts de ce service de portage de repas, les tarifs que l'association s'efforce de réduire. « La communauté de communes de l'Atrébatie participe à hauteur d'un



Le portage des repas est assuré chaque matin par Lysianne Leborgne.

euro par repas porté. Des communes apportent aussi leur soutien à titre individuel. Il est important également de savoir que les personnes âgées peuvent bénéficier d'une prise en charge partielle de cette dépense

### « La communauté de communes de l'Atrébatie participe à hauteur d'un euro par repas porté. »

si elles bénéficient de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). » Sans cette participation éventuelle, les repas coûtent 6,90 euros et 6,10 euros pour un deuxième repas porté au même domicile.

Ces repas sont préparés par une société professionnelle de restauration, à partir de produits frais. Ils sont conditionnés en barquettes à usage unique, et se composent d'une entrée, un plat, fromage et dessert. Tout le travail de l'ADNS est de répondre à toutes les demandes et d'assurer le portage dans les temps impartis, sur un secteur géographique relativement large. « Nous l'avons divisé en deux secteurs, chacun étant livré un jour sur deux. » L'ensemble de ce travail est assuré par deux employées à l'œuvre tôt le matin. ■

► Association de développement des nouveaux services aux personnes âgées, 120 rue Georges-Lamiot à Aubigny (dans les mêmes locaux que l'ADMR) ; ☎ 03 21 59 92 39.